inUNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS
Association loi 1901
QUE CHOISIR de HAUTE-NORMANDIE
12 rue Jean Lecanuet 76000 Rouen

Alain Rouziès
Tel LR:0235719206 Président de l'Union Fédérale des Consommateurs
L/M./V.14h00-17h30 Que Choisir de Haute-Normandie

Contribution au débat public sur la refonte de la Station d'épuration « Seine-Aval »
–Maître d'ouvrage : Syndicat Interdépartemental Pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne: SIAAP -

Notre association regroupe les trois associations locales de l'«Union Fédérale des Consommateurs Que choisir » de Haute-Normandie , Evreux, Le Havre et Rouen..

Dans un premier temps, nous avons pensé que le débat public concernait principalement la région parisienne. Chaque collectivité est sensée faire le nécessaire sur son territoire pour éliminer sa propre pollution.

Cependant, étant en aval de la région parisienne, nous avons « bénéficié » des négligences et pollutions liées à des équipements devenus obsolètes tels que ceux qui devront être remplacés par le projet « Seine Aval ».Nous ne citerons que l'impact sur le milieu aquatique des nitrates, phosphores et vraissemblablement des rejets chimiques provenant de la station d'épuration. Il ne faut pas oublier aussi la pollution des sols par les boues épandues en Haute-Normandie, non conformes en métaux lourds très longtemps. Il est évident que la perspective d'un équipement plus performant ne peut que nous réjouir.

Nous avons deux remarques principales à faire :

–D'abord, il faut que les performances soient à la hauteur des enjeux dans une perspective durable: il faut anticiper sur les polluants émergeants tels que ceux liés à l'utilisation des produits médicaux ou vétérinaires qui perturbent la faune aquatique.Nous avons cru percevoir une volonté de reconquérir de l'espace « constructible » dans la zone d'Achères (en dehors des zones de danger autour des équipements...on espère!). Il est bon que le projet intègre au maximum la création d'une vaste zone renaturalisée propice à l'amélioration de la qualité de la Seine.

–- D'autre part, nous ne souhaitons pas être les dindons de la farce des solidarités que porte l'« Agence de l'Eau Seine-Normandie ».Il est demandé globalement un énorme effort pécunier aux consommateurs, à travers l'augmentation des redevances dans les années à venir pour compenser les exigences de qualité de l'eau imposées par l'Europe, avec justesse.

Mais, la création de cette énorme équipement va ponctionner de 250 millions d'euros l'enveloppe commune alors que la région «Ile de France » reçoit déjà les deux tiers des sommes attribuées sur le bassin « Seine-Normandie ». Notre association se basant sur une étude de référence des ingénieurs du corps des «Ponts et Chaussées » qui évalue à 110€/ habitant le coût d'un tel équipement (soit en l'occurence :5,6 millions x 110€ = 616 millions), s'étonne que la somme prévue est déjà de 800 millions (Première évaluation !).Cela veut dire que l'abondement de l'agence de l'eau sera de 30% supérieur environ à ce qu'il devrait être au détriment d'autres actions ou d'autres régions.

D'autant qu'il n'est pas clairement exprimé le financement obligatoire par les collectivités de la gestion du pluvial qui leur incombe légalement.C'est à l'Ile de France d'assumer le plus gros de l'effort.

Une solidarité, oui! Une spoliation, non!

Et pour le débat sur Achéres , à quoi sert il de dénitrifier totalement l'effluent d'Achères si on ne réduit pas les apports de l'agriculture. Si Achères sort moins de 23 tonnes/j N à des coûts énormes, il restera quand même au moins 150 t/jN en bruit de fond, voir plus avec les tendances actuelles, cela est il suffisant pour réduire l'eutrophisation sur Seine Aval et en mer ???.